



Paris, le 17 novembre 2022

**YANNICK
VAUGRENARD**

Madame Catherine COLONNA
Ministre de l'Europe et des affaires étrangères
Hôtel du Quai d'Orsay
37 Quai d'Orsay,
75351 PARIS Cedex 07

Ref : YV/DV - 17/11/2022

*SENATEUR
DE LOIRE-ATLANTIQUE*

Madame la Ministre,

*MEMBRE DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA
DEFENSE ET DES
FORCES ARMÉES*

En février 1979, avant même l'instauration de la République Islamique d'Iran, l'Ayatollah Khomeini considérait déjà la liberté de la femme comme le principal obstacle à son projet politique. Or la situation des femmes s'est encore dégradée depuis le 19 juin 2021 suite à l'élection du Président ultraconservateur de la République Islamique d'Iran.

*MEMBRE DE LA
DELEGATION
PARLEMENTAIRE AU
RENSEIGNEMENT ET DE
LA COMMISSION
NATIONALE DE
CONTROLE DES
TECHNIQUES DE
RENSEIGNEMENT*

Depuis le 16 septembre 2022, date de la mort de Mahsa Amini, les manifestations se sont multipliées partout en Iran. La répression devient de plus en plus brutale à mesure que le pouvoir en place se sent en danger. Selon l'ONG Iranienne basée en Norvège « Iran Human Rights », la répression aurait fait plus de 300 morts et conduit à 14 000 arrestations. C'est le cas des journalistes Niloufar Hamedei et Elaheh Mohammadi, aujourd'hui en détention parce qu'elles ont dénoncé la mort de Mahsa Amini suite à son arrestation par la police des mœurs.

*PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE
VERIFICATION DES
FONDS SPECIAUX*

L'Iran balaie l'intégralité des droits humains. Pourtant, depuis mai 2021, la République Islamique d'Iran est membre de la « commission de la condition de la femme à l'ONU ». En niant le droit des femmes et en menant une répression contre son peuple, l'Iran a montré qu'il n'avait pas sa place au sein d'une commission qui promeut le droit des femmes et l'égalité des sexes.

Dans ce contexte, je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer si, à l'instar du Canada et des Etats-Unis, la France va exiger l'exclusion de l'Iran de la commission de la condition de la femme à l'ONU.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Yannick VAUGRENARD